
Règlement ADM-186-2 modifiant le règlement ADM-186 concernant la tarification des biens, des services et des activités de la MRC des Jardins-de-Napierville pour l'année 2026 visant à ajouter les modalités de tarification pour les exposants et les participants aux journées horticoles 2026

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter la tarification pour les exposants et les participants aux journées horticoles 2026 dans le règlement ADM-186 concernant la tarification de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion 2026-06-XXX du présent règlement a été dûment donné par monsieur/madame le conseiller(ère) lors de la séance ordinaire du conseil régional tenue le 10 juin 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – OBJET

Le règlement ADM-186 est modifié par l'insertion d'un nouvel article 10 intitulé : « Tarification pour les exposants et les participants aux journées horticoles 2026 » et se lit ainsi :

« ARTICLE 9 – TARIFICATION POUR LES EXPOSANTS ET LES PARTICIPANTS AUX JOURNÉES HORTICOLES 2026

Exposants et participants	Tarification pour l'événement
Exposant	1 561.66\$ taxes et frais de billetterie inclus
Participant producteur	1 journée = 100\$ + taxes 2 journées = 180\$ + taxes 3 journées = 270\$ + taxes
Participant non producteur	1 journée = 115\$ + taxes 2 journées = 210\$ + taxes 3 journées = 310\$ + taxes
Participant étudiant	70\$ + taxes (par jour)

ARTICLE 3 – RENUMÉROTATION DES ARTICLES SUBSÉQUENTS

L'ancien article 10 intitulé « Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes », est renuméroté en tant qu'article 11. Les articles suivants sont renumérotés en conséquence.

ARTICLE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Le préfet

La directrice générale

Yves Boyer

Amélie Latendresse

Avis de motion :	date
Dépôt du projet de règlement :	date
Adoption du règlement :	date
Entrée en vigueur :	date